GRAND PÉRIGUEUX / SMD3

PS question eboueurs des sans salaires reponse



Les représentants des agents de la collecte des déchets du Grand Périgueux av devant le siège de l'Agglo pour une égalité des compensations sur la perte d avaient manifesté le 3 décer des salaires. Photo ARCHIVES HIVES DL

Laetitia LANGEIX

sont toujours pas actées.

Du moins, du côté du syndicat
Unsa, le représentant des agents
auprès de la collectivité. Le dernier comité technique du
8 décembre s'est soldé par un
nouveau désaccord. En cause, la compensation possible salaire des éboueurs agents territoriaux de la leollecte des déchets du d Périgueux au SMD3 ne es négociations sur les con-ditions du transfert des pour perte

La même prime pour tous

pue entre le presiuem.

Périgueux et les représentants des agents. Mais pas seulement.

« Le 30 novembre, avec Pascal Protano, le président du SMD3, nous avions acté les choses, il fallait juste revoir la part de La communication semble rom-pue entre le président de Grand

des déchets de l'Agglo vers le SMD3 semble s'accompagner agents de la collecte appellent aux élus des agents en et d'une inégalité d'une perte de salaire Le transfert des des primes Les représentants

Grand Périgueux pour compenser les différences de salaires pour que les 42 agents à transférer partent avec les mêmes primes. Dans les colonnes du journal Sud Ouest il parle d'une prime de 100 €, mais il n'y a pas de prise en compte de la perte de salaire et pire ce chiffre est faux car certains vont partir avec 50 €, d'autres avec 111 €. Et nous

nous souhaitons qu'ils partent avec la même somme », s'agace Christine Gosset, agent territorial et secrétaire du syndicat Unsa. Et pour cause. Car en pas

Car en passant sous l'égide du SMD3, les agents auront à effectuer deux semaines de travail en plus et passeront à un volume de 1 607 heures. Une situation à laquelle les éboueurs ne sont pas opposés, à condition qu'il y ait une compensation, que l'Unsa évalue entre 155 et 175 €. « Là,

tous se sentent floués », ajoute encore la syndicaliste.
Le prochain comité technique aura lieu demain, soit la veille du conseil communautaire où ce sujet devrait être débattu entre les élus. « Nous les avons contactés pour les informer de la situation, et les sensibiliser. Mais nous et les sensibiliser de la situation. n'avons eu aucune réjleur part », déplore d Gosset. repons re Christine

Contacté, Pascal Protano n'a pas répondu à nos sollicitations.

BASSILLAC-ET-AUBEROCHE

multiplient sur la commune Les actions solidaires Se



Les membres de Noël pour l de la commission les aînés. Photo Fr de la vie sociale préparent les colis ÉDÉRIC CRAMARÉGEAS

organisés dans communes d En raison de la situation sani-taire, les traditionnels repas des Bassillac-et-Auberoche pas s pouvoir et es différent être

de constituer et d'apporter nous-mêmes des colis au domi-cile des aînés de plus de 70 ans de toute la nouvelle commune afin de les rencontrer et leur apporter du réconfort. Nous souhaitons vraiment unifier les actions sur l'ensemble de La commission de la vie sociale, avec Céline Prouillac à sa tête, a dû s'adapter : « Notre volonté est d'apporter de la chaleur et de la convivialité ainsi que de Bassillac-et-Auberoche ». certaines nous les producteurs cela se faisait avons décide

Dans le même esprit de solidari-té, la municipalité a soutenu l'action « Opération boîte de

faire travailler les locaux. Comme ce

Cette opération concerne 351 personnes seules et 171 couples pour un montant total de 8 540,10 € malgré les efforts financiers réalisés par les four-

impliquée auprès des personnes dans le besoin. Noël » initiée par M™ Rousselet, habitante du Change, déjà très

Des « boîtes de Noël » pour les plus démunis

aussi des adultes, qui sont souvent les grands oubliés de Noël, il était proposé aux habitants d'offrir des boîtes, type boîtes à chaussures, emballées et à décorer comme de vrais cadeaux de Noël avec des présents à l'intérieur (des vêtements chauds, de l'alimentaire de l'alime l'alimentaire, du divertissement, des produits d'hygiène ou de beauté, un mot doux pour les fêtes de Noël...).

La générosité bassillacoise a été au rendez-vous avec près destination des enfants mais ussi des adultes, qui sont sou-

soixante boîtes déposées da les six mairies historiques moins de deux semaines. C présents ont été remis à « l présents ont été remis à « La maraude du partage » qui va en assurer la distribution sur le dez-vous boîtes d

prochain », conclut l'adjointe Céline Prouillac.

AIDES AUX COMMERÇANTS

Gelipp favorable 21 co-financement

Ce sera le premier point à l'ordre du jour du conseil communautaire de jeudi : le fonds de soutien aux entreprises consistant à la prise en charge à hauteur de 1 000 € du loyer de novembre lu loyer de novembre commerçants fermés

du jour du conseil communau-taire exceptionnel du 3 décembre dont le vote avait été annulé après la demande, par le Gelipp, du vote à bulletin secret impossible à réaliser en visioconférence (lire DL du 4 décembre). point qui était déjà à l'ordre jour du conseil communau-

Depuis, le Gelipp s'est réuni le 11 décembre lors d'un séminaire où cette question a été largement débattue entre les 82 membres du groupe comme l'explique Jean-Louis Sudreau, trésorier du groupe. « Nous sommes bien entendu favorables sur le principe à une aide aux entreprises fait de la comme fermées administrativement pour leur loyer de novembre. » Mais les élus du Gelipp veulent mettre en avant la carte de la prudence. « Compte tenu des dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire, il faut être prudent pour



ne pas mettre projets pour s'ouvre. » Jean-Louis Sudreau est trésorier du Gelipp. Photo Grand Périgueux en péril certains le mandat qui

Un co-financement entre l'Agglo et les communes

Le groupe a donc proposé une mesure alternative. « Il s'agit de l'instauration d'un principe de co-financement entre l'Agglo et les communes adhérentes sur des modalités qui ne sont pas encore arrêtées. Ça peut être un pour-

tion ou du potentiel fiscal de la commune. Ça ne serait pas non plus un remboursement de l'aide de l'Agglo par les communes. Mais en terme d'image cela mettrait dans le même sac l'Agglo et centage en fonction de la popula-tion ou du potentiel fiscal de la

les communes.»
Une proposition qui sera don débattue jeudi soir. « C'est l' débattue qui e conseil communautaire qui en décidera. Je suis un démocrate, contrairement à ce que je peux lire ici et là, je ne décide pas en lieu et place de mes 82 collègues

qu'à titre personnel il est favora-ble à ce système de co-finance-ment. « Mais il faut être très pru-dent. Nous avons des incertitudes sur les dotations dont nous serons cette période difficile. Nous ne sommes pas dans une période où il y a une visibilité absolue à moyen terme. C'est le sens de notre démarche pour préserver l'avenir tout en aidant les commerçants ce qui est nécessaire. » il y a moyen it l'élu de Bassillac de préciser si des pertes fiscales dans 'e période difficile N

Philippe JOLIVET

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

- Conseil municipal. Le prochain conseil se à 18 h 30 à la mairie. réunira demain
- Atelier de portage. Daphnée Ribas propose des ateliers d'initiation d'une durée deux heures, d'une heure et demi pour le perfectionnement mais également un pack naissance et une idée originale pour un cadeau de naissance, un bon cadeau pour un atelier d'initiation. La vente et la location de porte-bébés est également possible.

 Renseignements: 06 16 87 36 39 ouaporteedebisou@gmail.com www.aporteedebisou.com



TRÉLISSAC

- Conseil municipal. Le prochain conseil se réunira demain à 18 heures au foyer socio-culturel, en présence d'un public
- Marché de Noël. Le traditionnel marché du vendredi précédent le jour de Noël est annulé. Néanmoins, un marché sans animation sera déroulera les jeudis 24 et 31 décembre de 8 heures à 13 heures place de la Résistance.
- Nuisances sonores. Au quotidien, le respect de certaines règles entre voisins permet d'éviter les nuisances et les conflits. Horaires à respecter pour les travaux de bricolage, de jardinage : les jours ouvrables : de 8h30 à12h et de 14h30 à 19h30, les samedis : de 9h à 12h / de 15h à 19h, dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC

■ Messe de Noël. La messe de Noël de la paroisse Sainte-Thérèse-du-Manoire, animée par la chorale paroissiale, aura lieu jeudi 24 décembre à 21 h 30. Afin de respecter la jauge, il est nécessaire de s'inscrire sur www.kelmesse.org. Rens.: 05 53 53 25 75.

GRAND PÉRIGUEUX / SMD3

question

6

PS

So

laires

es

eboueurs

sains

reponse

BASSILLAC-ET-AUBEROCHE

multiplient sur la commune Les actions solidaires Se



Les membres de la commissio de Noël pour les aînés. Photo l<mark>a vie sociale préparent les colis</mark> ERIC CRAMARÉGEAS

raison de la situation sa , les traditionnels repas o s ne vont pas pouvoir è être Noël » initiée par M^{me} Rousselet, habitante du Change, déjà très impliquée auprès des personnes dans le besoin.

organisés dans

les différent

nous-mêmes des colis au domi-cile des aînés de plus de 70 ans de toute la nouvelle commune afin de les rencontrer et leur apporter du réconfort. Nous souhaitons vraiment vent les grands oubliés de Noël, il était proposé aux habitants d'offrir des boîtes, type boîtes à chaussures, emballées et à décorer comme de vrais cadeaux de Noël avec des présents à l'intérieur (des vêtements chauds, de l'alimentaire, du divertissement, des produits d'hygiène ou de beauté, un mot doux pour les fêtes de Noël...).

La générosité bassillacoise a été destination des enfants mais ssi des adultes, qui sont sou-

던

locaux. Con déjà sur co historiques, de constitu

nous avons décid

Bassillac-et-Auberoche »

avec Céline Prouillac à sa tête, a dî s'adapter : « Notre volonte est d'apporter de la chaleur ei de la convivialité ainsi que de faire travailler les producteurs locaux. Comme cela se faisai Bassillac-et-Auberoche. La commission de la vie sociale. Des « boîtes de Noël » pour les plus démunis

Cette opération concerne 351 personnes seules et 171 couples pour un montant total de 8 540,10 € malgré les efforts financiers réalisés par les fourd leur dort. Nous sument unifier les l'ensemble d'uberoche » au rendez-vous avec pr soixante boîtes déposées da les six mairies historiques moins de deux semaines. C présents ont été remis à « l présents ont été remis à « La maraude du partage » qui va en assurer la distribution sur le

prochain », conclut l'adjointe Céline Prouillac.

Dans le même esprit de solidari-té, la municipalité a soutenu l'action « Opération boîte de

Les représentants des agents de la collecte des déchets du Grand Périgueux av devant le siège de l'Agglo pour une égalité des compensations sur la perte d avaient manifesté le 3 décer des salaires. PHOTO ARCHIVES HIVES DL

sont toujours pas actées. Du moins, du côté du syndicat Unsa, le représentant des agents auprès de la collectivité. Le dernier comité technique du 8 décembre s'est soldé par un nouveau désaccord. En cause, agents territoriaux de la leollecte des déchets du d Périgueux au SMD3 ne es négociations sur les con-ditions du transfert des Laetitia LANGEIX des déchets de l'Agglo vers le SMD3 semble s'accompagner agents de la collecte d'une perte de salaire Le transfert des des primes et d'une inégalité Car en passant sous l'égide du SMD3, les agents auront à effectuer deux semaines de travail en plus et passeront à un volume de 1 607 heures. Une situation à laquelle les éboueurs ne sont pas opposés, à condition qu'il y ait une compensation, que l'Unsa évalue entre 155 et 175 €. « Là, pour cause. Car en pas nous souhaitons qu'ils partent avec la même somme », s'agace Christine Gosset, agent territorial secrétaire du syndicat Unsa

pue entre le presucci.
Périgueux et les représentants
des agents. Mais pas seulement.
« Le 30 novembre, avec Pascal
Protano, le président du SMD3,
nous avions acté les choses, il
fallait juste revoir la part de

La communication semble rom-pue entre le président de Grand

La même prime pour tous

la compensation po-salaire des éboueurs

pour

perte

Grand Périgueux pour compenser les différences de salaires pour que les 42 agents à transférer partent avec les mêmes primes. Dans les colonnes du journal Sud Ouest il parle d'une prime de 100 €, mais il n'y a pas de prise en compte de la perte de salaire et pire ce chiffre est faux car certains vont partir avec 50 €, d'autres avec 111 €. Et nous

appellent aux élus des agents en Les représentants tous se sentent floués », ajoute encore la syndicaliste. ura lieu demain soit la

aura lieu demain, soit la veille du conseil communautaire où ce sujet devrait être débattu entre les élus. « Nous les avons contactés pour les informer de la situation, et les sensibiliser. Mais nous leur part », déplore Gosset. réponse un réponse un Christine

Contacté, Pascal Protano n'a pas répondu à nos sollicitations.

AIDES AUX COMMERÇANTS Gelipp favorable 21 un co-financement

Ce sera le premier point à l'ordre du jour du conseil communautaire de jeudi : le fonds de soutien aux entreprises consistant à la prise en charge à hauteur de 1 000 € du loyer de novembre commerçants termes

du jour du conseil communau-taire exceptionnel du 3 décembre dont le vote avait été annulé après la demande, par le Gelipp, du vote à bulletin secret impossible à réaliser en visioconférence (lire DL du 4 décembre). point du conseil

Depuis, le Gelipp s'est réuni le 11 décembre lors d'un séminaire où cette question a été largement débattue entre les 82 membres du groupe comme l'explique Jean-Louis Sudreau, trésorier du groupe. « Nous sommes bien entendu favorables sur le principe à une aide aux entreprises fermées administrativement pour leur loyer de novembre. » Mais les élus du Gelipp veulent mettre en avant la carte de la prudence. « Compte tenu des dépenses exceptionnelles liées à la crise Le groupe a donc proposé une mesure alternative. « Il s'agit de l'instauration d'un principe de co-financement entre l'Agglo et les communes adhérentes sur des modalités qui ne sont pas encore arrêtées. Ça peut être un pour-

tion ou du potentiel fiscal de la commune. Ça ne serait pas non plus un remboursement de l'aide de l'Agglo par les communes. Mais en terme d'image cela mettrait dans le même sac l'Agglo et centage en fonction de la popula-tion ou du potentiel fiscal de la Une proposition qui sera donc débattue jeudi soir « C'est le conseil communautaire qui en

conseil communautaire qui en décidera. Je suis un démocrate, contrairement à ce que je peux lire ici et là, je ne décide pas en lieu et place de mes 82 collègues de Bassillac de préciser e personnel il est favora-

ne pas mettre projets pour s'ouvre. »

en péril certains le mandat qui

Jean-Louis Sudreau est trésorier du Gelipp. Photo Grand Périgueux

qu'à titre personnel il est favorable à ce système de co-financement. « Mais il faut être très prudent. Nous avons des incertitudes sur les doiations dont nous serons destinataires et nous enregistrons cette période difficile. Nous ne sommes pas dans une période où il y a une visibilité absolue à moyen terme. C'est le sens de notre démarche pour préserver l'avenir tout en aidant les commerçants ce qui est nécessaire. » merçants ce et nous enregistrons ertes fiscales dans difficile. Nous ne

Un co-financement entre l'Agglo et les communes

Philippe JOLIVET

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

- Conseil municipal. Le prochain conseil se réunira demain à 18 h 30 à la mairie.
- et demi pour le perfectionnement mais également un pack naissance et une idée originale pour un cadeau de naissance, un bon cadeau pour un atelier d'initiation. La vente et la location de porte-bébés est également possible.
 Renseignements : 06 16 87 36 39 ouaporteedebisou@gmail.com-www.aporteedebisou.com ■ Atelier de portage. Daphnée Ribas propose des ateliers d'initiation d'une durée deux heures, d'une heure



TRÉLISSAC

- restreint. ■ Conseil municipal. Le prochain conseil se réunira demain à 18 heures au foyer socio-culturel, en présence d'un public
- Marché de Noël. Le traditionnel marché du vendredi précédent le jour de Noël est annulé. Néanmoins, un marché sans animation sera déroulera les jeudis 24 et 31 décembre de 8 heures à 13 heures place de la Résistance.
- Nuisances sonores. Au quotidien, le respect de certaines règles entre voisins permet d'éviter les nuisances et les conflits. Horaires à respecter pour les travaux de bricolage, de jardinage : les jours ouvrables : de 8h30 à12h et de 14h30 à 19h30, les samedis : de 9h à 12h / de 15h à 19h, dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC

■ Messe de Noël. La messe de Noël de la paroisse Sainte-Thérèse-du-Manoire, animée par la chorale paroissiale, aura lieu jeudi 24 décembre à 21 h 30. Afin de respecter la jauge, il est nécessaire de s'inscrire sur www.kelmesse.org. Rens.: 05 53 53 25 75.